INFORMATIONS GÉNÉRALES POUR LES CENTRES ADOS ET LES STAGES MULTISPORTS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Pour le centre Ados, le Dossier Unique d'Inscription (DUI) ADOS de l'année scolaire en cours doit impérativement être à jour et validé avant toute inscription en centre ADOS. Sans cela, aucune demande d'inscription ne pourra être prise en compte.

Pour les stages multisports, le DUI 3-12 ans de l'année scolaire en cours doit également avoir été validé et complété avant toute inscription. Sans cela, aucune demande d'inscription ne pourra être retenue.

Vous devez être à jour de vos factures.

Modalités d'inscription

L'inscription aux centres ados et stages multisports se fait à un horaire précis communiqué par SMS et affiché sur le Portail Famille.
Les places sont attribuées par ordre de connexion en fonction des places disponibles.

Il convient de sélectionner seulement l'activité de votre choix, la première inscription réalisée sera la seule prise en compte.

♦ Les inscriptions se font à la semaine

- En cas de fratrie, une demande séparée doit être réalisée pour chaque enfant et chaque semaine
- Une fois l'inscription validée, un mail vous est envoyé afin de vous informer que la facture est disponible sur votre Espace Famille. Vous disposez alors de 48h pour effectuer le paiement.

Paiement = inscription définitive
Absence de paiement sous 48 h = annulation de l'inscription

♦ Informations pratiques

CENTRES ADOS 10-17 ANS (journée AVEC repas) :

- A partir de la 6e
- Les adolescents sont accueillis le matin entre 8h et 9h et peuvent être récupérés en fin d'après-midi entre 17h et 18h

STAGES MULTISPORTS (journée SANS repas) :

- Du CE2 à la 6e
- Les enfants inscrits au stage multisports sont accueillis le matin à 8h30. Ils sont récupérés à 12h par leurs parents pour la pause déjeuner, puis ramenés à 14h pour la reprise des activités. La journée se termine à 17h30.
  Le repas n'est pas fourni, sauf lors des journées "pique-nique", où les familles doivent préparer le déjeuner.
- Pour les stages multisports : test d'aisance aquatique / pass nautique obligatoire.

Le Guichet Unique reste à vos côtés pour faciliter vos démarches :
- Par formulaire en ligne
- Par téléphone au 04 92 90 52 90
- Sur place RdC Immeuble Orange Bleu ,11 Bd Chancel, Antibes

HÔTEL DE VILLE
D'ANTIBES - JUAN-LES-PINS
24 Cours Masséna,
06600 Antibes